

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

### SÉANCE DU 31 JUILLET 2014

❧❧❧

**Présents** : M. Hervé LUCBEREILH, M. Daniel LACRAMPE, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Araceli ETCHENIQUE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE

#### Délégations de vote :

- M. Gérard ROSENTHAL donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA
- M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. David CORBIN
- M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. André LABARTHE donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE
- M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Rosine CARDON
- M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Valérie SARTOLOU
- M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY

❧❧❧

## **2 - AMENAGEMENT DE LOCAUX POUR LE C.O.D.D.A.**

Mme Maylis DEL PIANTA expose que les travaux d'aménagement du C.O.D.D.A. ont été présentés et validés dans le contrat de territoire qui lie la Commune d'OLORON STE-MARIE au Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques.

Les travaux, estimés à 134 000 € H.T., sont subventionnés à hauteur de 20 % dans le cadre précité par le Conseil Général.

Après mise en concurrence, le montant de l'opération est arrêté à 138 741,89 € H.T.

En accord avec les Services du Conseil Général, le coût réel de l'opération peut être retenu.

.../...

Aussi, le plan de financement suivant peut être arrêté :

	<b>Ville</b>	<b>Conseil Général</b>
Aménagement locaux du C.O.D.D.A.	80 %	20 %
138 741, 89 €	110 993,51 €	27 748,38 €

Où cet exposé, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions telles qu'exposées,

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 31 juillet 2014.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

**AFFICHE LE 05/ 08/ 2014**

**Hervé LUCBÉREILH**